



ORGANE SPÉCIAL DES PROGRAMMES DE L'UE

Étude de cas du projet : Mise à jour sur le nœud de transport du Nord-Ouest

THÈME :

Les transports durables

FINANCEMENT (FEDER + FONDS DE CONTREPARTIE) :

23 529 408,00 €

FINANCEURS DE CONTREPARTIE :

Le ministère des Infrastructures et le ministère des Transports du Tourisme et des Sports d'Irlande.

PARTENAIRE PRINCIPAL :

Ministère des Infrastructures.

PARTENAIRES DU PROJET :

Conseil du district de Derry City et Strabane, Translink, Sustrans, ministère des Transports, du Tourisme et des Sports d'Irlande, Conseil du comté de Donegal et Transport Scotland.

Date de début : 01/01/2016

Date de fin : 31/03/2023



[translink.co.uk/corporate
media/
improvementsandprojects/](https://translink.co.uk/corporate-media/improvementsandprojects/)



@Translink_NI



@TranslinkNI

Le projet, élaboré et mis en œuvre par Translink, a été financé par le programme INTERREG VA de l'UE, géré par l'Organisme spécial des programmes de l'UE (SEUPB). Des fonds additionnels ont été alloués par le ministère des Infrastructures et le ministère des Transports de la République d'Irlande, tandis que le conseil de district de Derry City et Strabane a apporté son soutien. Outre l'amélioration des installations pour les passagers, ces derniers peuvent désormais profiter d'un nouveau parc relais de 100 places, y compris des places réservées aux handicapés et des bornes de recharge électrique. La nouvelle aire de manœuvre des bus facilite le dépôt et l'embarquement des passagers, tandis que ceux qui préfèrent marcher ou faire du vélo peuvent facilement utiliser la nouvelle voie verte qui relie le nœud à la gare routière de Foyle Street et au centre-ville via le Peace Bridge.

Gina McIntyre, directrice générale du SEUPB, a déclaré : « Cette initiative de transport transfrontalier et multimodal est l'un des plus vastes projets soutenus dans le cadre de l'objectif de transport durable du programme européen INTERREG VA ; elle revêt une importance considérable pour nous, en raison de sa contribution à la protection du climat et au bien-être de nos citoyens.

« Elle contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de carbone, en encourageant un plus grand nombre de personnes à se passer de leur voiture et à utiliser un mode de transport plus durable. Cette démarche reflète une politique européenne plus large, dans le cadre du « pacte vert », qui vise à réduire de 90 % ces gaz dangereux d'ici à 2050.

